

Nom de l'enfant :

Ecole élémentaire

Prénom :

Classe :

RENTREE SCOLAIRE 2026/2027**DOSSIER D'INSCRIPTION A
LA GARDERIE MUNICIPALE PERISCOLAIRE**A retourner en Mairie au plus tard le jeudi 2 juillet 2026**PIECES A FOURNIR**☐ Dossier d'inscription☐ Carte d'identité du payeur

Si votre enfant n'est pas inscrit à la restauration scolaire :

☐ Justificatif de travail récent des parents (contrat, bulletin de paye...)☐ Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident pour l'année 2026/2027 (à communiquer dès réception)**Si vous optez pour le paiement par prélèvement automatique :**☐ Relevé d'identité bancaire☐ Règlement financier signé☐ Mandat de prélèvement SEPA**TARIFS** (fixés par la délibération n°36/2018 du Conseil Municipal en date du 7 juin 2018)

Le paiement s'effectue soit au mois pour une fréquentation régulière soit à la journée pour une fréquentation occasionnelle :

Nombre d'enfants	Modes d'inscription	
	Forfait mensuel (sur 10 mois)	A la journée
1 enfant	12€	2,50€
Famille de 3 enfants et plus	9,60€ /enfant	

Trois modes de paiement acceptés :

- Prélèvement automatique,
- Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public,
- Numéraire (merci d'apporter l'appoint, la monnaie ne pouvant être rendue).

Attention : Merci de vous assurer que les factures de l'année précédente ont bien été acquittées avant toute nouvelle inscription et de communiquer une adresse mail pour les demandes de paiement.

Fiche d'inscription

Nom et prénom(s) de l'enfant :

Date et lieu de naissance :

Classe :

Parent 1 :

@ :

☎ :

☎ Domicile : ☎ Portable :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

☎ Travail :

Parent 2 :

@ :

☎ :

☎ Domicile : ☎ Portable :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

☎ Travail :

Personne(s) autorisée(s) à récupérer l'enfant autre(s) que les parents :

Nom et prénom : ☎ :

Nom et prénom : ☎ :

Droit à l'image :

J'autorise Je n'autorise pas (merci de rayer la mention inutile)

La Mairie à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des activités de la garderie et sa diffusion sur les supports de la Commune limitée à la promotion des activités assurées par le service.

Enfant autorisé à rentrer seul de la garderie : ☐ oui ☐ non

Inscription à compter du

Fréquentation :

Merci de cocher les cases correspondantes dans le tableau :

Jours de la semaine	Matin : 7h30-8h35	Soir : 16h45-18h30	Occasionnel
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

Le ou les responsables légaux de l'enfant reconnaissent avoir lu et approuvé le règlement de fonctionnement de la garderie municipale joint à cette fiche et certifient l'exactitude des informations ci-dessus.

Trouillas, le

Signature du ou des responsables de l'enfant :

Fiche d'urgence médicale

Nom et prénom(s) de l'enfant :

Niveau scolaire :

Je soussigné(e)/Nous soussignons

Parent(s) de l'enfant

Autorise/autorisons la prise en charge de mon/notre enfant par les pompiers ou par un médecin en cas d'urgence médicale avant de me/nous prévenir à l'un des numéros de téléphone suivants :

 Domicile :  Portable :

 Travail :

En cas d'indisponibilité, vous pourrez joindre la personne suivante pour qu'elle prenne en charge mon/notre enfant :

Nom et prénom :

 :

 :

Lien avec l'enfant :

Médecin traitant habituel :

Nom et prénom :

 :

Ville où il/elle exerce :

Trouillas, le

Lu et approuvé,

Signature(s) :